



Déclarations au Conseil Municipal du 14 janvier 2009

Page 1/3

Délibération 1. Débat d'orientation budgétaire

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite, mes chers collègues, s'agissant du 1^{er} Conseil Municipal de l'année 2009, vous adresser mes meilleurs vœux, à vous, à vos familles, à vos proches. Mes vœux vont aussi et surtout aux véliziens, aux familles véliziennes.

Notre pays, comme le monde, traverse des turbulences et des difficultés, souvent graves pour nos compatriotes. Je formule donc le vœu que nous consacrons cette année à travailler de façon assidue, respectable et, surtout, la plus efficace possible au service de la démocratie locale, de Vélizy et des véliziens.

J'en profite pour saluer quelques personnes présentes dans la salle : Monsieur Christian Delom Conseiller municipal de Clamart, Président du groupe Modem-Le Parti de Clamart, ici présent, qui m'a permis de mesurer l'acuité du sujet de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Je salue aussi le Collectif Aire de Vélizy, présent dans cette salle (et notamment Rachel Adil !).

- Ce Collectif qui souhaite vous remettre la pétition signée par les habitants.

Je vous demande donc une suspension de séance pour ce faire.

Nous pourrions reprendre la séance ensuite si vous en êtes d'accord et je poursuivrai ma déclaration.

Vous vous y opposez, c'est votre droit et je poursuis donc ma déclaration.

Le document d'orientation budgétaire qui est sensé servir de support au débat de ce soir présente les orientations choisies par la Municipalité pour l'année en cours.

Je ne partage pas la remarque de mon collègue PS. C'est en effet votre droit de retenir les orientations que vous voulez, y compris en contradiction avec vos promesses de campagne tel que présenté dans votre document de ce soir.

Ce que je vais aborder est plus grave.

Pour que le débat puisse avoir valablement lieu, le document remis aux Conseillers municipaux est sensé s'appuyer sur des données communales fiables.

Or, la seule chose qui le soit, ce sont les prévisions de dépenses, les sommes dédiées aux marchés publics, c'est-à-dire les cadeaux destinés aux amis, vous savez ceux-là qui sont déjà gavés, si je puis dire.



Déclarations au Conseil Municipal du 14 janvier 2009

Page 2/3

Bref, oui on peut être sûr que ce que vous prévoyez de dépenser, vous allez le dépenser puisqu'il ne s'agit pas de votre argent propre, mais de celui des véliziens et de leurs familles.

En revanche, notre débat ne peut avoir lieu et en tout cas nous ne cautionnerons pas cette mascarade, parce que les hypothèses de recettes sont sujets à caution.

Vous basez notamment et en effet toutes les hypothèses principales de recettes et de marges de manœuvre financières de la commune, sur une population estimée à 21076 habitants alors que le note très officielle de l'INSEE datée du 28 Juin 2008 et que je tiens ici fait état d'une population au nombre de 20600 Habitants :

Comment justifiez-vous cet écart ?

Comment avoir un débat sincère d'orientation budgétaire digne de ce nom quand un calcul en ordre de grandeur montre que si vous aviez pris le chiffre officiel de l'INSEE, les recettes budgétaires seraient loin d'être aussi favorables que vous ne voulez le faire croire ?

Quelle crédibilité pouvons nous avoir aux yeux des véliziens si nous nous mettons à débattre sur la base de données sujets à caution ?

Déjà dans le compte administratif 2007 vous aviez déjà dû constater que les recettes de fonctionnement que vous aviez envisagées dans le débat d'orientation budgétaire avaient été surestimés de 2 ME, soit la marge nette que vous prévoyez dans les hypothèses contenues dans le document que vous nous avez remis et qui est sensé faire l'objet du débat de ce soir.

Oui, j'insiste : les orientations proposées ne sont pas sincères parce que, compte tenu de l'erreur significative du chiffre pris comme hypothèse de population à Vélizy, 90% des éléments constitutifs de la capacité d'autofinancement sont sujets à caution.

Vous avez tenté de nous faire croire que Casimir est un petit canard.

De Conseil Municipal en conseil municipal, dès qu'il s'agit de sujets sensibles, nous constatons avec regret que vous ne fournissez pas des données fiables aux Conseillers municipaux, afin de passer en force.

Comme vous l'avez d'ailleurs fait pour le sujet de l'aire d'accueil des gens du voyage, ce qui nous vaut l'hostilité de nos amis de Clamart qui sont venus le dire ce soir dans l'enceinte de notre Conseil Municipal.



Déclarations au Conseil Municipal du 14 janvier 2009

Page 3/3

En ce qui nous concerne, nous refusons d'avaler ce plat que vous nous avez servi et qui, compte tenu des chiffres de recettes si sujets à caution, fait de ce D.O.B. en abrégé DOB, nous dirons que c'est de la daube.

Naturellement, les personnes présentes au Conseil pourront constater que vous n'aurez pas d'autre réponse que des caricatures qui traduisent comme toujours, l'absence de vrais arguments contradictoires.

Cependant, au vu de l'intervention de notre groupe sur le budget, nous ne doutons pas que vous allez réviser votre copie... tout comme vous le faites actuellement pour l'aire de stationnement des gens du voyage.

Délibération 2. Jeu d'écriture comptable au budget de la ville

Vote pour

Délibération 3. Convention « Phébus Nuit 2 » :

Pouvons nous savoir si le budget de 70 000 euros demandé vient d'un calcul sur les dépenses et les recettes prévisibles et lesquelles ou s'il s'agit d'une estimation au doigt mouillé par prolongement des subventions des années précédentes ?

Quand vous prétendez que cela vient des demandes des usagers de quelles preuves disposez-vous pour le prouver ?

A défaut d'une réponse satisfaisante à ces interrogations, nous voterons contre la délibération proposée.

Vote Contre de JV

Délibération 4. Cartes transports pour personnes âgées

Notre commune ne peut pas comme nous venons le faire, se vanter d'être riche et quand il s'agit de sommes dérisoires comme c'est le cas dans cette délibération, ne pas en tirer les conséquences.

A l'occurrence, nous demandons que la délibération mette en place la gratuité pour les personnes âgées non imposables concernées par cette délibération, et dans ce cas-là, nous voterons pour. Sinon, nous voterons contre cette délibération.

Vote Contre de JV